

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU JEUDI 26 MAI 2016 À 20H30**

L'an deux mille seize,

Le vingt-six mai à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-président de la communauté de communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE (arrivée à 21h05), Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD

Procurations :

Florent BORON à Gérard PARFAIT

Pierre VEZY à Axel FAIVRE

Karel KURZWEIL à Gilles STUDNIA

Elisabeth CHAPPEY à Grégory DUTREYVY

Manuelle WAJSBLAT à Christian PERROUD

Marie-Pierre DRAIN à Bertrand CHANZY

Jean-Marie CHAZAL à Agathe SCARDILLI

Absent :

Christian GHEZ

Secrétaire de séance : Christophe GOETHALS

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20h35.

A) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2016.

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2016.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par

Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILLI.

B) Décisions du Maire, en vertu de la délibération n°2014-04/18 du 29 avril 2014, portant délégation de pouvoir confiée au Maire par le Conseil Municipal :

N°13 : Contrat relatif à la maintenance des panneaux lumineux de la Ville de Saint-Nom-la-Bretèche

N°14 : Convention de prestation de service avec la société Rudolphe LAURETTA, pour l'animation des temps périscolaires - Année 2015-2016

N°15 : Contrat de prestation de service relatif à la mise à disposition d'un agent de l'entreprise adaptée AVENIR APEI pour une mission de collecte des déchets sur la voirie « ilotier » au sein de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche

N°16 : Contrat de cession présenté par « La Compagnie de la Grande Échelle » pour la prestation musicale de la fête des voisins

N°17 : Mandatement du Cabinet SEBAN & Associés afin de défendre les intérêts de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche dans le cadre de l'assignation devant le Tribunal Administratif de Versailles

N°18 : Contrat de prestation de service avec l'entreprise Adaptée AVENIR APEI concernant le désherbage du cimetière de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche

C) Notes de Synthèse :

Entendu les exposés des rapporteurs et après en avoir délibéré,

N° 2016-05/29: Autorisation donnée à monsieur le Maire pour signer les marchés de travaux d'aménagement d'un skate park et la création de deux dalles en béton au centre multi accueil

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

RETIENT la variante de la société E2S Compagny 19, ZI de l'Aspre 30150 ROQUEMAURE ;

APPROUVE les travaux d'aménagement d'un skate park, du cheminement d'accès au skate park et la création de deux dalles béton au centre multi accueil pour un montant total de 145 219,67 € HT soit 174 263,60 € TTC ;

AUTORISE le Maire à signer le marché et toutes les pièces relatives à ce dossier.

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au budget primitif 2016.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe

GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREVVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/30 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le marché de travaux dans différents bâtiments communaux

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE les travaux de sécurité, de mise aux normes accessibilité et d'entretien dans les différents bâtiments communaux pour un montant total de 218 083,01€ HT soit 261 699,61€ TTC ;

AUTORISE le Maire à signer les marchés et toutes les pièces relatives à ce dossier avec les entreprises désignées ci-dessus ;

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au budget primitif 2016.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREVVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/31: Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **ADHERE** au second groupement de commandes d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines ;
- **APPROUVE** l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREVVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/32 : Remise en gestion et transfert de propriété d'un poste de relevage d'eaux usées et du réseau associé créés dans le cadre de la déviation de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département des Yvelines, fixant les modalités techniques et administratives de la remise en gestion, du transfert d'un poste de relevage et du réseau des eaux usées associé créés dans le cadre de la déviation de la RD 307, et tous documents relatifs à ce dossier.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREVVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/33: Participation financière de la SCI Saint Nom Domaines pour l'utilisation du bassin de rétention communal Est

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la SCI Saint Nom Domaines, fixant les modalités techniques et financières de la participation à l'utilisation du bassin de rétention communal EST et tous les documents relatifs à ce dossier.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY

représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/34 : Demande de subvention départementale et régionale pour la création d'une circulation douce route royale

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire ;

- à solliciter une aide financière du Département dans le cadre du Programme d'aides aux projets locaux de circulations douces ;
- à solliciter une aide financière de la Région dans le cadre de sa politique de soutien aux projets relatifs à la réalisation d'itinéraires et équipements cyclables ;
- à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/35: Habilitation donnée à monsieur le Maire pour signer toutes les demandes d'urbanisme nécessaires aux travaux inscrits au BP 2016.

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer et à signer toutes demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à ces travaux inscrits au BP 2016 et tous documents y afférent.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI,

Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/36: Dénomination de l'allée Guy Moignier

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE de nommer, « allée Guy MOIGNIER », la voie privée desservant l'opération de construction de 67 logements par NEXITY, depuis les rues des Platanes et Guy Moignier,

DIT que la présente délibération sera transmise au service du cadastre et de la Poste.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/37: Tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2016

Rapporteur : Muriel DEGAVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE le prix du repas à compter du 1^{er} septembre 2016 comme suit :

- repas régulier : **4,38 €**
- repas exceptionnel : **6,16€**

DIT que l'inscription à la restauration sera annuelle mais pourra faire l'objet de demande de modification par les familles jusqu'au jeudi midi de la semaine précédente (inscriptions ou désinscriptions ponctuelles). Les repas supplémentaires seront facturés au tarif exceptionnel ;

PRECISE qu'une majoration de 20% sera appliquée à l'ensemble des tarifs ci-dessus pour les élèves non domiciliés sur la commune ;

PRECISE que le quotient familial sera appliqué à l'ensemble des tarifs de la restauration scolaire hormis celui du repas exceptionnel ;

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILLI.

N° 2016-05/38: Tarifs des études surveillées et dirigées à compter du 1er septembre 2016

Rapporteur : Muriel DEGAVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE à compter du 1er septembre 2016, le tarif mensuel pour l'étude ainsi qu'il suit :

- 32,92€ forfait pour un mois d'étude surveillée donnant accès à 4 jours d'étude surveillée maximum par semaine,
- 49,84€ forfait pour un mois d'étude dirigée donnant accès à 4 jours par semaine d'étude dirigée maximum par semaine.

DIT que l'inscription à l'étude sera annuelle, avec une facturation mensuelle et que tout trimestre commencé sera dû dans sa totalité ;

DIT que pour répondre à la demande des familles en matière d'étude, il sera proposé 2 tranches horaires d'étude par soir ;

FIXE les horaires de la manière suivante :

- 1^{ère} tranche de 16h15 à 17h15
- 2^{ème} tranche de 17h15 à 18h15

PRECISE qu'une majoration de 20% sera appliquée à l'ensemble des tarifs ci-dessus pour les élèves non domiciliés sur la commune ;

PRECISE que le quotient familial sera appliqué à l'ensemble des tarifs de l'étude.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN

représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL
représenté par Agathe SCARDILLI.

N° 2016-05/39: Tarifs de l'accueil périscolaire à compter du 1er septembre 2016

Rapporteur : Muriel DEGAVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE, à compter du 1er septembre 2016, les tarifs des accueils périscolaires de la manière suivante :

Le forfait « une heure » maximum :	1,82 €
Le forfait « deux heures » consécutives maximum :	3,63 €
Le forfait « trois heures » consécutives maximum :	5,45 €
La pénalité par quart d'heure de retard au-delà de 19h00 le soir et 12h30 le mercredi midi, par jour et par enfant :	3,58 €

DIT que l'inscription à l'accueil périscolaire sera annuelle mais pourra faire l'objet de demande de modifications par les familles jusqu'au jeudi midi de la semaine précédente (inscriptions ponctuelles, suppression ou ajout d'heures...);

PRECISE que toute heure entamée est due et que les forfaits du soir sont calés sur des heures précises (démarrage des tranches horaires de facturation à 16h00, 17h00 et 18h00) ;

MAINTIENT l'application de tarifs exceptionnels pour les inscriptions ponctuelles ou pour les enfants présents à l'accueil périscolaire et n'ayant pas fait l'objet d'une inscription. Les tarifs exceptionnels correspondent à l'application d'une majoration de 10% aux tarifs des inscriptions annuelles susvisées ;

PRECISE qu'une majoration de 20% sera appliquée à l'ensemble des tarifs ci-dessus pour les élèves non domiciliés sur la commune ;

PRECISE que le quotient familial sera appliqué à l'ensemble des tarifs des accueils périscolaires hormis celui de la pénalité de retard.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILLI.

N° 2016-05/40: Tarifs des Nouvelles Activités Périscolaires et du pédibus à compter du 1er septembre 2016

Rapporteur : Muriel DEGAVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE à compter du 1er septembre 2016 les forfaits NAPs comme suit :

- Ateliers NAPs élémentaire :
 - o 7,20 € par mois pour une activité maximum par semaine (soit 72 € par an)
 - o 14,40 € par mois pour deux activités maximum par semaine (soit 144 € par an)
 - o 21,60 € par mois pour trois activités maximum par semaine (soit 216 € par an)

- Ateliers NAPs maternelles :
 - o 3,80 € par mois pour une activité maximum par semaine (soit 38 € par an)
 - o 7,60 € par mois pour deux activités maximum par semaine (soit 76 € par an)
 - o 11,40 € par mois pour trois activités maximum par semaine (soit 114 € par an)

DIT que l'inscription au forfait 1, 2 ou 3 activités par semaine sera annuelle et que tout trimestre entamé sera dû dans son intégralité ;

PRECISE qu'une majoration de 20% sera appliquée à l'ensemble des tarifs ci-dessus pour les élèves non domiciliés sur la commune ;

PRECISE que le quotient familial sera appliqué aux forfaits d'inscription annuel susvisés ;

FIXE à compter du 1er septembre 2016, le tarif du pédibus (accompagnement piéton) des enfants vers les sites d'activités extrascolaires à 6,30 € par mois ;

PRECISE que tout trimestre entamé sera dû dans son intégralité.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREVVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILLI.

N° 2016-05/41: Avis sur le retrait de la commune de Bougival de la section fourrière du SIVOM

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ÉMET un avis favorable au retrait et au coût de sortie de la commune de Bougival de la section fourrière du SIVOM.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/42 : Avis sur l'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil aux sections fourrière et CSAPA du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye

Rapporteur : Gérard Parfait

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ÉMET un avis favorable à l'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil aux sections fourrière animale et automobile et CSAPA du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

N° 2016-05/43 : Avis sur l'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SIDECOM

Rapporteur : Christophe GOETHALS

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ÉMET un avis favorable à l'adhésion au SIDECOM du SIVOM Maisons-Mesnils.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER, Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI, Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN

représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL
représenté par Agathe SCARDILI.

**N° 2016-05/44 : Nomination d'un membre du comité consultatif environnement –
candidature de Mme Inge BAZ**

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité,

DÉCIDE de nommer Mme Inge BAZ membre du comité consultatif environnement, représentante
de la population de Saint-Nom-la-Bretèche.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Florent
BORON représenté par Gérard PARFAIT, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Éric FROMMWEILER,
Pierre VEZY représenté par Axel FAIVRE, Carla MARTINS-NETO, Karel KURZWEIL représenté par
Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Agathe SCARDILLI,
Christophe GOETHALS, Anne HEINKELE, Elisabeth CHAPPEY représentée par Grégory DUTREYVY,
Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory
DUTREYVY, Jean-Marie CHAZAL représenté par Agathe SCARDILI.

ABSTENTIONS : Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN
représentée par Bertrand CHANZY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD.

**FORMATION DU JURY D'ASSISES ANNEE 2017 : Tirage au sort des jurés d'Assises
pour l'année 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL TIRE AU SORT 12 électeurs.

D) Questions diverses

La séance prend fin à 21h55.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 31 mai 2016.

Affiché le 03 juin 2016.

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,
Vice-président de la communauté
de communes Gally Mauldre,


Gilles STUDNIA



